



Chancellerie d'Etat
Office de la communication

Postgasse 68
Case postale
3000 Berne 8
+41 31 633 75 91
communication@be.ch
www.be.ch/communication

Communiqué du Conseil-exécutif du 26 mai 2020

Campus Biel/Bienne de la Haute école spécialisée bernoise

Refonte du projet suite à l'expertise sur l'appel d'offres

L'expertise sur l'interruption de l'appel d'offres pour le Campus Bienne conclut que le dépassement important de l'enveloppe financière est dû notamment à des exigences élevées, à des modifications de projet coûteuses, à des délais serrés et à des ressources limitées. Pour abaisser les coûts, le projet sera désormais à nouveau examiné. Un crédit supplémentaire devrait néanmoins être nécessaire. L'ouverture du Campus Bienne est désormais prévue pour 2025, au lieu de 2022. Le Conseil-exécutif accorde la plus haute priorité à la concentration des sites de la Haute école spécialisée bernoise. Il a mis sur pied une task force chargée de suivre les travaux du projet.

Il y a un an, l'Office cantonal des immeubles et des constructions (OIC) a lancé un appel d'offres en vue de confier la réalisation du Campus Bienne à une entreprise totale. Comme toutes les offres étaient nettement plus élevées que le budget approuvé par le Grand Conseil, l'appel d'offres a dû être interrompu. Pour en comprendre les causes, la Direction des travaux publics et des transports (DTT) a mandaté immédiatement une expertise externe, dont les résultats viennent de lui être remis.

Causes nombreuses

L'expertise de 49 pages établie par la société bâloise Dietziker Partner Baumanagement AG montre que le dépassement massif du budget a sept causes principales :

- **Exigences élevées pour le bâtiment** : le bâtiment complexe, attrayant sur le plan architectural, doit être construit entièrement en bois. Des laboratoires sont installés à proximité de bancs d'essai de moteurs et doivent donc être protégés à la fois des secousses et du bruit. De nombreux locaux sont destinés à un usage polyvalent.
- **Modifications de projet coûteuses** : comme pour tout projet, les consignes ont évolué et de multiples modifications ont dû être prises en compte. Le Grand Conseil avait demandé, par exemple, que le bois provienne des forêts domaniales bernoises.
- **Délais serrés** : le calendrier était extrêmement serré. Les délais irréalistes ont engendré des chevauchements dans les phases de planification. Ils sont le résultat de la volonté de donner

rapidement un site emblématique à la Haute école spécialisée bernoise (BFH) face à la concurrence des autres établissements nationaux.

- **Organisation de projet complexe** : l'Office cantonal des immeubles et des constructions collabore avec des spécialistes externes pour la réalisation de grands projets. Ses ressources humaines étant limitées, il n'a pas été en mesure de suivre d'assez près le controlling externe censé identifier les risques liés au calendrier et les possibles déficiences.
- **Situation juridique incertaine** : l'insécurité juridique – notamment l'absence de permis de construire et la procédure d'expropriation en cours – représentait un risque financier élevé pour les entreprises soumissionnaires.
- **Enveloppe financière serrée** : dès le début, les coûts de ce bâtiment complexe ont été calculés de façon trop optimiste. Tous les experts les ont sous-estimés, en raison notamment du manque de chiffres de référence fiables.
- **Appel d'offres détaillé** : l'appel d'offres était trop détaillé pour pouvoir respecter le calendrier serré, ce qui a restreint fortement la marge d'optimisation des entreprises soumissionnaires.

Davantage de ressources nécessaires

Afin que l'OIC puisse remplir dans de meilleures conditions sa fonction de maître d'ouvrage, la DTT veut renforcer son effectif et revoir sa structure. L'office aura ainsi le personnel et le temps suffisants pour gérer les risques liés aux délais et aux coûts.

L'équipe de projet chargée de la refonte du projet Campus Bienne, qui a débuté en avril, a d'ores et déjà été renforcée. Elle passera les plans au crible d'ici le début de 2021 afin de séparer ce qui est souhaitable de ce qui est indispensable. Le bâtiment devra être fonctionnel. L'équipe déterminera par exemple si le bois doit être remplacé par du béton dans la structure porteuse. Le Campus Bienne étant déjà conçu en conformité avec le label Minergie-P Eco, il a été décidé de renoncer au label Gold du Standard Construction durable Suisse (SNBS). Il est clair cependant que les adaptations du projet ne doivent pas remettre en cause la qualité de l'enseignement et de la recherche de la BFH ni la concentration de ses sites.

Les possibilités d'optimisation seront définies et le potentiel d'économies analysé et chiffré d'ici la mi-2021. Même si l'on ne connaît pas encore le montant des économies, il y a lieu de penser qu'un crédit supplémentaire devra être demandé au Grand Conseil.

Ouverture possible en 2025

C'est également au milieu de l'an prochain que la situation juridique devrait être clarifiée, de sorte que les travaux de construction du Campus Bienne pourront débuter en 2022 et s'achever à l'automne 2025, au lieu de l'automne 2022 comme prévu initialement. Mais si les litiges juridiques devaient se prolonger, l'ouverture du campus serait de nouveau retardée. La fouille actuelle fera l'objet d'une affectation temporaire jusqu'au début des travaux de construction.

Le retard pris par le projet biennois entraîne un report du Campus de Berthoud. En effet, celui-ci ne pourra être construit que si les départements de la BFH qui y sont implantés aujourd'hui déménagent à Bienne. Compte tenu des procédures judiciaires liées au Campus Bienne, le début des travaux et l'ouverture du Campus de Berthoud auront trois ans de retard dans le meilleur des cas. Le canton examine désormais la possibilité de découpler le nécessaire agrandissement du gymnase de Berthoud et le projet de campus.

En ce qui concerne le laboratoire technique de Berthoud, une partie importante des activités projetées (STIM, formation continue, support aux activités économiques) peuvent être réalisées même si la BFH quitte les locaux plus tard. Ce projet n'est donc touché que marginalement par les retards du projet biennois.

La concentration des sites de la BFH reste un projet crucial pour le canton de Berne

Le Conseil-exécutif déplore que l'entrée en service du Campus Bienne prenne plusieurs années de retard en raison de la gestion déficiente du projet et de la situation juridique incertaine. La concentration des sites de la BFH et la réorientation du site de Berthoud qui l'accompagne constituent aux yeux du gouvernement bernois des projets cruciaux pour le développement du canton tel qu'il l'a défini dans son programme de législature. En effet, ces projets renforceront la position de la BFH dans le paysage universitaire suisse.

C'est pourquoi le gouvernement bernois a mis sur pied un groupe de pilotage parallèlement au démarrage de la refonte de l'appel d'offres pour le Campus Bienne. Deux conseillers d'État, Christoph Neuhaus et Christine Häslér, en font partie. Cette task force suivra de près le projet du Campus Bienne et rendra régulièrement compte de ses observations au gouvernement. Le Conseil-exécutif communiquera dès que la refonte du projet sera achevée et que les principaux jalons de la nouvelle planification seront connus. Il informera en outre continuellement la commission compétente du Grand Conseil de l'avancement des travaux.